НВМ

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### NG150

Date de révision: 26.05.2021 Page 1 de 12

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

NG150

UFI: 1410-R0R5-S00E-E95Y

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### Utilisation de la substance/du mélange

Peintures et vernis

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Hottinger Brüel & Kjaer Rue: Im Tiefen See 45
Lieu: D-64293 Darmstadt
Téléphone: +49 (0)6151 803-0
Internet: www.hbm.com
Service responsable: support@hbm.com

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2 Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2 Mutagénicité sur les cellules germinales: Muta. 2

Cancérogénicité: Carc. 1B

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Peut provoquer le cancer.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

### Règlement (CE) nº 1272/2008

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

butanone; éthylméthylcétone

phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol

formaldéhyde à ... %

Mention Danger

d'avertissement: Pictogrammes:





#### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Numéro de révision: 1,6 - Remplace la version: 1,5

CH - FR

НВМ

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NG150

Date de révision: 26.05.2021 Page 2 de 12

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient formaldéhyde à ... %, disulfure de di(benzothiazol-2-yle). Peut produire une

réaction allergique.

Réservé aux utilisateurs professionnels

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

**Mention** Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:





Mentions de danger H341-H350

Conseils de prudence

P201-P280

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2. Mélanges

### Composants dangereux

Nº CAS	Substance				
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH		
	Classification SGH				
78-93-3	butanone; éthylméthylcétone			60 - < 70 %	
	201-159-0	606-002-00-3			
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STO	T SE 3; H225 H319 H336 EUH	066		
108-95-2	phénol; acide carbolique; mo	1 - < 2 %			
	203-632-7	604-001-00-2			
	Muta. 2, Acute Tox. 3, Acute H301 H314 H373				
50-00-0	formaldéhyde à %	< 1 %			
	200-001-8	605-001-00-5			
	Carc. 1B, Muta. 2, Acute Tox H341 H331 H311 H301 H314				
120-78-5	disulfure de di(benzothiazol-	< 1 %			
	204-424-9	613-135-00-0			
	Skin Sens. 1, Aquatic Acute				

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### NG150

Date de révision: 26.05.2021 Page 3 de 12

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité		
	Limites de conc	entrations spécifiques, facteurs M et ETA			
108-95-2	203-632-7	phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol	1 - < 2 %		
	brouillards); der	ar inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou ouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg Skin Corr. 1B; H314: = 3 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 1 - < 3 Eye Irrit. 2; H319: >= 1 - < 3			
50-00-0	200-001-8	formaldéhyde à %	< 1 %		
	par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg				

#### Information supplémentaire

Aucune information disponible.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

### Après inhalation

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Veiller à un apport d'air frais.

En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. NE PAS faire vomir.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée, Extincteur à sec, Mousse

### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Facilement inflammable.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

НВМ

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### NG150

Date de révision: 26.05.2021 Page 4 de 12

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Assurer une aération suffisante.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### **Autres informations**

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

### Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

#### Information supplémentaire

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

### Conseils pour le stockage en commun

**TRGS 510** 

## Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

НВМ

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### NG150

Date de révision: 26.05.2021 Page 5 de 12

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
78-93-3	2-Butanone	200	590		VME 8 h	
		200	590		VLE courte durée	
50-00-0	Formaldéhyde	0,3	0,37		VME 8 h	
		0,6	0,74		VLE courte durée	
108-95-2	Phénol	5	19		VME 8 h	
		5	19		VLE courte durée	

#### Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
78-93-3	2-Butanone (Méthyléthylcétone)	2-Butanone (MEK)	2 mg/l	U	b
108-95-2	Phénol	Phénol (/g créatinine)	250 mg/g	U	b

### Conseils supplémentaires

Aucune information disponible.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition











### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

### Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé etv se laver immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

#### Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

#### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. EN ISO 374

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances

НВМ

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### NG150

Date de révision: 26.05.2021 Page 6 de 12

chimiques spécifiques au poste.

Epaisseur du matériau des gants: >= 0,7mm

Modèle de gants adapté NBR (Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration:>480 min

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

#### Protection de la peau

Les vêtements de travail utilisés ne doivent pas être portés en-dehors de la zone de travail.

Conserver les vêtements de travail à part.

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

#### **Protection respiratoire**

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: a

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide Couleur: jaune Odeur: Cétone

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

80 °C

et intervalle d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

non déterminé

non déterminé

non déterminé

non déterminé

non déterminé:

Point d'éclair: 9,7 °C

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide/liquide: non déterminé gaz: non déterminé

### **Dangers d'explosion**

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Limite inférieure d'explosivité: 1,5 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 11,5 vol. %
Température d'auto-inflammation: 475 °C

Température d'inflammation spontanée

solide: non déterminé gaz: non déterminé
Température de décomposition: non déterminé

НВМ

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

N	G	15	n

Date de révision: 26.05.2021 Page 7 de 12

#### Propriétés comburantes

non déterminé

Pression de vapeur: 101 hPa

(à 20 °C)

Pression de vapeur: non déterminé

(à 50 °C)

Densité (à 20 °C):

Densité apparente:

non déterminé

Hydrosolubilité:

non déterminé

#### Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé Viscosité dynamique: non déterminé Viscosité cinématique: non déterminé Durée d'écoulement: non déterminé Densité de vapeur relative: non déterminé Taux d'évaporation: non déterminé Épreuve de séparation du solvant: non déterminé Teneur en solvant: non déterminé

#### 9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: 2,61 %

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

La substance est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

Aucune information disponible.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### NG150

Date de révision: 26.05.2021 Page 8 de 12

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
108-95-2	phénol; acide carbolique;	monohydro	xybenzène; p	hényléthanol		
	orale	ATE mg/kg	100			
	cutanée	ATE mg/kg	300			
	inhalation vapeur	ATE	3 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l			
50-00-0	50-00-0 formaldéhyde à %					
	orale	ATE mg/kg	100			
	cutanée	ATE mg/kg	300			
	inhalation vapeur	ATE	3 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l			

### Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Effets sensibilisants

Contient formaldéhyde à ... %, disulfure de di(benzothiazol-2-yle). Peut produire une réaction allergique.

### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. (phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol; formaldéhyde à ... %)

Peut provoquer le cancer. (formaldéhyde à ... %)

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (butanone; éthylméthylcétone)

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune information disponible.

#### Expériences tirées de la pratique

Aucune information disponible.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### **Autres informations**

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

Aucune information disponible.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### NG150

Date de révision: 26.05.2021 Page 9 de 12

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique Dose [h]   [d] Espèce Source Méthode						
108-95-2	phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol						
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 229 mg/l	72 h		GESTIS		

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
108-95-2	phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol	1,5

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

### Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

ÉTHYLMÉTHYLCÉTONE (MÉTHYLÉTHYLCÉTONE) 14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

3 14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Ш

Étiquettes:



Code de classement: Quantité limitée (LQ): 1 L Quantité exceptée: E2 Catégorie de transport: 2 Nº danger: 33 Code de restriction concernant les D/E

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: **UN 1193** 

НВМ

Date d'impression: 26.05.2021

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

 NG150

 Date de révision: 26.05.2021
 Page 10 de 12

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

ÉTHYLMÉTHYLCÉTONE (MÉTHYLÉTHYLCÉTONE)

transport de l'ONO.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 3



3

Code de classement: F1
Quantité limitée (LQ): 1 L
Quantité exceptée: E2

Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1193

14.2. Désignation officielle de ETHYL METHYL KETONE (METHYL ETHYLKETONE)

3

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 3



Dispositions spéciales:

Quantité limitée (LQ):

Quantité exceptée:

E2

EmS:

F-E, S-D

Groupe de ségrégation:

1 - acids

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1193

14.2. Désignation officielle de Ethyl metyl ketone

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



Dispositions spéciales:

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 L

Passenger LQ:

Y341

Quantité exceptée:

E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006



NG150

Date de révision: 26.05.2021 Page 11 de 12

DANGEREUX POUR

Non

L'ENVIRONNEMENT:

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en conteneur pour vrac est interdit selon le Code IMDG.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 72

2010/75/UE (COV): 2,49 % (22,41 g/l) 2004/42/CE (COV): 77,68 % (699,12 g/l)

Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III):

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

#### Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des

mesures de protection appropriées.

Teneur en COV (OCOV): 75,19 %

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 14.

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification Procédure de classification	
Flam. Liq. 2; H225 Sur la base des données de contrôle	
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Muta. 2; H341	Méthode de calcul
Carc. 1B; H350	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul



Date d'impression: 26.05.2021

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

	NG150
Date de révision: 26.05.2021	Page 12 de 12

Texte des phrases	H et EUH (Numéro et texte intégral)
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou
	d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient formaldéhyde à %, disulfure de di(benzothiazol-2-yle). Peut produire une réaction allergique.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)